

2016:07:04
(C.M. Art.
424-425)

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petit-Saguenay tenue le 4^e jour du mois de juillet 2016, à 19 h 30, à l'endroit habituel des séances du conseil, à laquelle sont présents :

(C.M.Art.147)

Mesdames Ginette Côté, mairesse
 Aurore Gagné, conseillère
 Marina Gagné, sec.-très. et dir. gén.
Messieurs Emmanuel Tremblay, conseiller
 Benoît Lavoie, conseiller
 Guy Houde, conseiller

Absents : Jean-François Houde, conseiller
 Jérôme Boudreault, conseiller

Sous la présidence de madame Ginette Côté, mairesse.

ORDRE DU JOUR

(C.M. Art. 152)

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux :
 - 3.1 séance ordinaire du 06 juin 2016
4. Lecture et adoption des comptes de juin 2016
5. CORRESPONDANCE
 - 5.1 Comité de la Fête de la Vierge 14 août : demande de subvention
 - 5.2 Invitation tournoi de golf des Amis de la Fondation de l'Hôpital de la Baie

- 5.3 Association de la Rivière Petit-Saguenay : demande d'appui à leur projet dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants 2016-2017 (MRC)
- 5.4 Comité du Souvenir du Déluge : demande de participation financière au programme souvenir du déluge
- 5.5 Examen public sur l'avenir de Postes Canada, demande une résolution
- 5.6 Demande d'appui pour ascenseur multifamilial
- 5.7 Fermières : demande d'appui dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons »
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1 ADMQ- colloque de zone 15 sept. Saint-Nazaire (coût 60 \$)
 - 6.2 Desjardins Entreprises : renouvellement cautionnement marge de crédit Société de Gestion V.F.F. St-Étienne de 50 000 \$ (échéant 10-8-2016)
 - 6.3 MRC : demande un avis de motion pour gestion des matières résiduelles
 - 6.4 Bande Sonimage, demande aide financière de 500 \$
 - 6.5 Campagne Centraide 2016, demande de contribution financière
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE, EAU POTABLE ET INCENDIE
 - 7.1 Johanne Rainville & Daniel Pouliot; plainte pour nuisance au 2, chemin Ovilla Lavoie (Sûreté du Québec)
 - 7.2 Demande d'aide financière pour le fonds conjoncturel de développement : Régie intermunicipale en incendie du Fjord (auprès du Mamot)
 - 7.3 Municipalité de St-Félix-D'Otis, facturation pour les services professionnels de Frédéric Guérin en service incendie (nouvelle Régie)
 - 7.4 Participation financière pour la Régie incendie (environ 10 000 \$)
 - 7.5 Régie intermunicipale en incendie, résolution pour demande de subvention à Emploi-Québec
- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 Doris Lavoie et Lily Houde (demande pour déneigement)
 - 8.2 Acceptation soumission déneigement
- 9. URBANISME
- 10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1 OTJ, demande de commandite pour spectacle « Les 2 frères »
 - 10.2 Mouvement d'éducation populaire autonome du Saguenay-Lac-Saint-Jean (MEPAC) : demande d'appui création d'une caravane d'éducation populaire
- 11. VARIA
- 12. Rapport des dossiers municipaux
- 13. Période de questions
- 14. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (C.M. Art. 158-159-201)

La séance est ouverte à 19 h 30 par Mme Ginette Côté, mairesse de Petit-Saguenay. Mme Marina Gagné, secrétaire-trésorière et directrice générale, fait fonction de secrétaire de la séance.

**2. 2016:07:141 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
C.M. Art. 152)**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour de la présente réunion du conseil municipal est adopté tel que lu.

**3.1 2016:07:142 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2016
(C.M. Art. 152)**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2016 est accepté dans sa teneur et forme.

**4. 2016:07:143 LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES
(C.M. Art. 83-176.5-204)**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Tremblay
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Petit-Saguenay, Marina Gagné, à effectuer le paiement des comptes du mois, et autorise les déboursés tel que présenté, au montant total de **54 167.18 \$** pour l'année financière **2016**, le tout préalablement vérifié et paraphé par la mairesse, Mme Ginette Côté, et la conseillère Aurore Gagné.

QU' une liste des comptes a été déposée et est disponible aux archives dans les filières comptes fournisseurs.

5. CORRESPONDANCE

**5.1 2016:07:144 SUBVENTION FÊTE DE LA VIERGE 50 \$
(C.M. Art. 8 par.2-83-204)**

CONSIDÉRANT que le comité de la Fête de la Vierge Notre-Dame-du-Saguenay sollicite un don pour l'organisation l'édition 2016 qui se tiendra le 14 août;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire encourager cet organisme;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Benoît Lavoie**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay accepte de verser un don de 50 \$ (Ch. 4641) pour l'organisation de l'édition 2016 de la Fête de la Vierge Notre-Dame-du-Saguenay.

**5.2 2016:07:145 SUBVENTION FONDATION HÔPITAL DE LA BAIE 50 \$
(C.M. Art. 8 par.2-83-204)**

CONSIDÉRANT que les Amis de la Fondation de l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha! tiendront leur tournoi de golf-bénéfice annuel le vendredi 19 août prochain;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire encourager cette activité en versant un don;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Aurore Gagné
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay accepte de verser un don de 50 \$ (Ch. 4642) à la Fondation de l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha!

5.3 2016:07:146 APPUI ASSOCIATION RIVIÈRE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROJETS STRUCTURANTS MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY (C.M. Art. 83)

CONSIDÉRANT que la MRC du Fjord-du-Saguenay a mis en place une Politique de soutien aux projets structurants sur son territoire;

CONSIDÉRANT que l'Association de la rivière Petit-Saguenay désire présenter une demande d'aide financière afin de revitaliser leur affichage sur le site du camping et des chalets de location ainsi que pour identifier les fosses à saumon le long de la rivière;

CONSIDÉRANT que le financement demandé est de 2962.00 \$ sur un projet total de 3846.67 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit approuver le dépôt des projets;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Benoît Lavoie**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay appuie la demande d'aide financière l'Association de la rivière Petit-Saguenay à la *Politique de soutien aux projets structurants 2016-2017* de la MRC du Fjord-du-Saguenay, pour la réalisation de leur projet de revitalisation de l'affichage.

5.4 2016:07:147 SUBVENTION PROGRAMME SOUVENIR DU DÉLUGE – SOCIÉTÉ DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-SAINT-JEAN 100\$ (C.M. Art. 8 par.2-83-204)

CONSIDÉRANT que la Société de Développement de L'Anse-Saint-Jean organise des activités de commémoration du 20^{ième} anniversaire du déluge de 1996, les 16 et 17 juillet 2016;

CONSIDÉRANT qu'ils offrent d'acheter de la publicité dans le programme souvenir de l'évènement;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Tremblay
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay accepte d'acheter une publicité format carte d'affaires au montant de 100 \$ dans le programme souvenir de commémoration du 20^{ième} anniversaire du déluge de 1996.

**5.5 2016:07:148 EXAMEN PUBLIC SUR L'AVENIR DE POSTES CANADA
(C.M. Art. 83)**

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier;

CONSIDÉRANT que les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada;

CONSIDÉRANT que les compressions au service de livraison ont pris fin et que le gouvernement libéral a lancé l'examen de Postes Canada en mettant sur pied un groupe de travail indépendant qui recueille des renseignements auprès de la population, mène des recherches et collecte des faits pertinents et rédigera, en septembre prochain, un document de travail faisant état des options viables en ce qui concerne le service postal canadien;

CONSIDÉRANT que, à l'automne 2016, un comité parlementaire consultera les Canadiennes et Canadiens sur les options formulées dans le document du groupe de travail et présentera des recommandations au gouvernement sur l'avenir de Postes Canada;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que le groupe de travail et le comité parlementaire entendent nos points de vue sur les questions clés, dont offrir des services bancaires, « verdier » Postes Canada, rétablir le service de livraison à domicile, maintenir un service de livraison quotidien, et créer des services destinés à aider les personnes ayant des incapacités et à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées aussi longtemps que possible;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Tremblay
APPUYÉ PAR M. Guy Houde**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la municipalité de Petit-Saguenay présente son point de vue au groupe de travail chargé de l'examen de Postes Canada et fait une présentation au comité parlementaire lorsqu'il consultera la population du Canada à l'automne.

**5.6 2016:07:149 APPUI PROJET AJOUT D'UN ACCESSEUR AU
MULTIFAMILIAL DE L'OMH (C.M. Art. 83)**

CONSIDÉRANT que le club de l'Âge d'Or de Petit-Saguenay prépare un projet pour faire installer un ascenseur qui donnerait accès aux salles communautaires du sous-sol du multifamilial de l'OMH, situé au 46 rue Dupré, Petit-Saguenay;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge que cet ajout améliorerait grandement la qualité de vie des aînés à mobilité réduite de Petit-Saguenay;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay appuie le projet du Club de l'Âge d'Or dans le but de faire installer un ascenseur qui donnerait accès aux salles communautaires du sous-sol du multifamilial de l'OMH de Petit-Saguenay;

**5.7 2016:07:150 APPUI PROJET DU CERCLE DE FERMÈRES DANS LE
CADRE DU PROGRAMME « NOUVEAUX HORIZONS »
(C.M. Art. 83)**

CONSIDÉRANT que le Cercle de Fermières de Petit-Saguenay désire présenter un projet dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons »;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire appuyer ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la municipalité de Petit-Saguenay appuie le projet du Cercle de Fermières de Petit-Saguenay présenté au programme « Nouveaux Horizons ».

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**6.1 2016:07:151 INSCRIPTION COLLOQUE DE ZONE ADMQ 60 \$
(C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que l'Association des Directeurs Municipaux du Québec invite les membres au colloque annuel régional de la zone 14, qui aura lieu à Saint-Nazaire, le 15 septembre au coût de 60 \$ par participant;

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière et directrice générale, Marina Gagné, est intéressée à participer à ce colloque;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Aurore Gagné
APPUYÉ PAR M. Guy Houde**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, Marina Gagné, à assister au Colloque de zone 14 de l'ADMQ, le 15 septembre prochain à Saint-Nazaire et défraie le coût d'inscription de 60 \$ ainsi que les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

**6.2 2016:07:152 RENOUELEMENT CAUTIONNEMENT MARGE DE
CRÉDIT V.V.F. 1 AN 50 000 \$ (C.M. Art. 83)**

CONSIDÉRANT qu'en date du 6 avril 1994, monsieur Réjean Carrier directeur général de l'administration financière par intérim du ministère des Affaires municipales, informait qu'il autorise la municipalité de Petit-Saguenay à se porter caution de la Société de gestion V.V.F. St-Étienne, pour un montant de 50 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler cette marge de crédit à la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Aurore Gagné
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

**ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :
(Le conseiller Benoît Lavoie vote contre la résolution)**

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay autorise le renouvellement de la marge de crédit de la Société de Gestion V.V.F. St-Etienne au montant de 50 000 \$ à la Caisse Desjardins du Bas-Saguenay, et ce, pour une période d'un (1) an au taux préférentiel.

QUE Mme Ginette Côté, mairesse, et Mme Marina Gagné, secrétaire-trésorière et directrice générale, soient et sont autorisés à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

**6.3. AVIS DE MOTION – MUNICIPALISATION DE LA COLLECTE DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES ICI (C.M. Art. 445)**

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Guy Houde, conseiller, qu'il verra à déposer ou déposera, pour adoption à une séance subséquente, un projet de règlement ayant pour objet de décréter la municipalisation de la collecte des matières résiduelles dans les industries, commerces et les institutions (ICI) et les conditions de pratique de cette activité.

**6.4 2016:07:154 SUBVENTION PROJET FILM FJORD ET SPORT 500 \$
(Art. 8. Par.2-83-204)**

CONSIDÉRANT que la boîte de production Bande Sonimage désire produire un court métrage sous le thème « Fjord et Sport » dont le tournage se fera à plage St-Etienne et font une demande de financement pour défrayer une partie des frais de production;

CONSIDÉRANT que le conseil désire encourager ce projet qui procurera une visibilité pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay accorde une aide financière de 500 \$ (Ch. 4638) à la Bande Sonimage pour la réalisation d'un court métrage à la plage St-Etienne.

6.5 2016:07:155 DON CENTRAIDE 2016 50 \$ (C.M. Art. 8 par.2-83-204)

CONSIDÉRANT que Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean sollicite des contributions corporatives qui seront redistribuées à 9 organismes communautaires de La Baie/Bas-Saguenay;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire contribuer à cette levée de fonds;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Benoît Lavoie**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal accorde un don de 50 \$ à la campagne de levée de fonds 2016 de Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE, EAU POTABLE ET INCENDIE

**7.1 2016:07:156 PLAINTE POUR NUISANCE RÈGLEMENT 10-253
(C.M. Art. 83)**

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une plainte de nuisance par le bruit pour le 2 chemin Ovila-Lavoie;

CONSIDÉRANT que le règlement 10-253 sur les nuisances est appliqué par la Sûreté du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité transmette la plainte pour nuisance par le bruit pour être traitée par la Sûreté du Québec.

**7.2 2016:07:157 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE FONDS
CONJONCTUREL DE DÉVELOPPEMENT (FCD) (C.M. Art. 83)**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Petit-Saguenay désire présenter une demande d'aide financière au *Fonds conjoncturel de développement (FCD)* du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, pour un projet de création d'une régie intermunicipale en sécurité incendie pour les cinq municipalités du Bas-Saguenay;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marina Gagné, à présenter et signer la demande d'aide au Fonds conjoncturel de développement du MAMOT, pour et au nom de la municipalité de Petit-Saguenay;

**7.3 2016:07:158 FACTURE MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX SERVICE
PROFESSIONNEL FRÉDÉRIC GUÉRIN RÉGIE INCENDIE
(C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que la municipalité a mandaté par sa résolution 2016:05:112 M. Frédéric Guérin pour l'accompagner dans la démarche de mise en place de la régie incendie et que les coûts sont partagés par l'ensemble des municipalités concernées;

CONSIDÉRANT la municipalité de Saint-Félix-d'Otis a transmis une première facture de 851.30 \$ pour les services de professionnel de M. Guérin;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Emmanuel Tremblay
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis pour les services de professionnel de M. Guérin au montant de 851.30 \$ (Ch. 4643).

**7.4 2016:07:159 PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA CRÉATION D'UNE
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE (C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que les municipalités du Bas-Saguenay veulent créer une régie intermunicipale en service de sécurité incendie:

CONSIDÉRANT que les municipalités du Bas-Saguenay ont déposé une demande de subvention au MAMOT dans le cadre du programme Fonds conjoncturel de développement;

CONSIDÉRANT que le coût du projet s'établit à 300 000 \$ et que la demande d'aide financière au MAMOT est de plus de 194 000\$:

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Aurore Gagné
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la municipalité de Petit-Saguenay participe au financement de la création de la régie intermunicipale pour un montant approximatif de 10 000\$.

**7.5 2016:07:160 DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE EMPLOI
QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE SÉCURITÉ
INCENDIE (C.M. Art. 83)**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Petit-Saguenay désire présenter deux projets dans le cadre du programme de subvention salariale d'Emploi Québec, pour un projet de création d'une régie intermunicipale en sécurité incendie pour les cinq municipalités du Bas-Saguenay;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Benoît Lavoie**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale à présenter deux projets dans le cadre du programme subvention salariale à Emploi Québec et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marina Gagner, à signer tous les documents jugés nécessaires à l'exécution de cette décision.

8. TRAVAUX PUBLICS

**8.1 2016:07:161 DÉNEIGEMENT RUE EUGÈNE-MORIN 2016-2017 1000 \$
(C.M. Art. 83-204)**

CONSIDÉRANT que les résidents de la rue Eugène-Morin, situé entre le numéro civique 52 et le Club des Messieurs ont fait une demande que cette partie de la rue soit déneigée par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire plutôt leur accorder une aide financière pour défrayer une partie du coût de leur contrat de déneigement avec l'entrepreneur Yves Houde;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Aurore Gagné
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay accorde une aide financière de 1000 \$ pour le déneigement de la partie non urbaine de la rue Eugène-Morin pour la saison 2016-2017.

QUE le montant sera versé directement à Yves Houde sur présentation de facture.

**8.2 2016:07:162 ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER - CONTRAT 5 ANS
(C.M. Art. 83-935)**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire retourner en appel d'offres pour l'entretien hivernal des rues et chemins municipaux, pour une période de 5 ans;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 935 du Code municipal, une municipalité se doit de précéder par soumission publique lorsqu'une dépense est supérieure à 50 000 \$;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est paru sur le site Internet du SE@O et dans le journal Le Quotidien, en date du 26 mai 2016, tel que prescrit par le MAMOT.

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres, soit Yves Houde, sis au 27 rue Dumas à Petit-Saguenay;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Benoît Lavoie**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay accepte l'offre de l'entrepreneur Yves Houde, pour l'entretien hivernal des rues et chemins municipaux, pour un montant total **429 886.93 \$** pour les 5 années, incluant la main d'œuvre, machinerie, matériaux et les taxes, selon la répartition suivante :

Saison 2016-2017	: 74 779.20 \$ plus taxes
Saison 2017-2018	: 74 779.20 \$ plus taxes
Saison 2018-2019	: 74 779.20 \$ plus taxes
Saison 2019-2020	: 74 779.20 \$ plus taxes
Saison 2020-2021	: 74 779.20 \$ plus taxes

QUE ce contrat est accordé selon les conditions prescrites aux cahiers des charges générales et spéciales à être signés entre les deux partis.

9. URBANISME

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

**10.1 2016:07:163 SUBVENTION OTJ SPECTACLE 2 FRÈRES 1000 \$
(C.M. Art. 8 par.2-83-204)**

CONSIDÉRANT l'OTJ de Petit-Saguenay organise un spectacle musical avec le groupe « Les 2 Frères » qui se tiendra à l'aréna de la Vallée le 6 août prochain;

CONSIDÉRANT qu'ils sollicitent des commandites pour organiser un événement d'envergure pour la population de Petit-Saguenay et d'ailleurs;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire encourager cet évènement;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Guy Houde
APPUYÉ PAR M. Emmanuel Tremblay**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit-Saguenay accorde une aide financière de 1000 \$ (Ch. 4639) à L'OTJ de Petit-Saguenay pour l'organisation du spectacle du groupe « Les 2 Frères » le 6 août 2016.

10.2 2016:07:164 APPUI À LA CRÉATION D'UNE CARAVANE D'ÉDUCATION POPULAIRE (C.M. Art. 83)

CONSIDÉRANT que le Mouvement d'éducation populaire autonome (MEPAC) est un regroupement d'organismes communautaires actif sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Chibougamau-Chapais Le regroupement a pour principale mission la promotion, la défense et le développement de l'éducation populaire autonome, et ce depuis plus de 30 ans.

CONSIDÉRANT que le MEPAC désire créer une caravane d'éducation populaire pour rejoindre les communautés plus éloignées de notre région et en voie ou en situation de dévitalisation;

CONSIDÉRANT que tous les outils de développement sociopolitique et culturel qui favorisent la dignité de la personne et les solidarités locales sont essentiels pour le sentiment d'appartenance et le dynamisme de nos communautés;

CONSIDÉRANT que s'adjoindre une ressource qui permettra d'accompagner et favoriser la participation citoyenne à travers un processus d'éducation populaire et de mobilisation ne pourra qu'être bénéfique pour notre communauté;

CONSIDÉRANT La municipalité de Petit-Saguenay est convaincue que l'initiative aura du succès;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Lavoie
APPUYÉ PAR Mme Aurore Gagné**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal de Petit- nous appuie cette initiative et crois que ce projet saura favoriser la résilience collective par des projets novateurs et porter par les habitants et habitantes de notre collectivité.

QUE La municipalité de Petit-Saguenay est convaincue que l'initiative aura du succès et s'engage à en faire la promotion auprès de la population et dans nos divers réseaux.

11. VARIA

11.1 CORRESPONDANCE (C.M. Art. 142)

1. En date de juin, Groupe Environex, transmettant les rapports d'analyses de l'eau potable et des eaux usées, pour le mois de juin 2016.
2. En date du 3 juin, Commission de protection du territoire agricole du Québec, M. Pierre Turcotte, Vice-Président, transmettant la décision prise sur la demande d'exclusion de sa Zone agricole des lots 8, 9-1, 10-1, 10-2, 11-1, 11-2, 20-5, 76, 77 et 143.
3. En date du 6 juin, Les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, Me Gaston Saucier, transmettant un bulletin d'information sur les modifications à venir dans la loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
4. En date du 10 juin, Commission de protection du territoire agricole du Québec, Pierre Méthot, Commissaire, transmettant une Copie conforme de ce qui a été transmis à M. Stéphane Tremblay concernant une demande faite à la Commission pour le lot 15, rang 1 est Petit-Saguenay.
5. En date du 13 juin, CPTAQ, transmettant une copie conforme de l'accuser réception de la déclaration de M. Hubert Tremblay.
6. En date du 14 juin, Caisse Desjardins du Bas-Saguenay, Jacynthe Dufour, Directrice générale, transmettant l'information sur l'adaptation des heures d'ouverture de comptoir de Petit-Saguenay.
7. En date du 16 juin, Commission de protection du territoire agricole du Québec, Matthieu Brassard, Avocat, transmettant une copie conforme des documents envoyés à Monsieur Jean-Yves Côté suite à un courriel reçu le 15 juin, de la part de celui-ci, adressé à la Commission concernant le dossier 405783.
8. En date du 23 juin, Ramonage MRC du Saguenay, Réjean Hudon, transmettant la liste des cheminées qu'il a ramoné sur le territoire de Petit-Saguenay dans la dernière année.
9. En date du 30 mai, Revenu Québec, transmettant l'avis de remboursement TVQ du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 au montant de 3010.27\$
10. En date du 2 juin, Revenu Québec, Avis de remboursement, transmettant un remboursement suite au recalcul d'une déclaration transmise pour la période 2015-12 au montant de 10 146.50\$
11. En date du 17 juin, ministère des Affaires municipales, direction générale des finances municipales, transmettant un avis de dépôt d'un montant de 15 811 \$ correspondant au versement de 90 % de la compensation tenant lieu de taxes municipales pour l'école du Vallon pour l'année 2016.
12. En date du 20 juin, CSST, transmettant un chèque au montant de 172.53 \$ correspondant à un crédit suite au recalcul du taux personnalisé pour les années 2013, 2014 et 2015.
13. En date du 21 juin, Agence de revenu du Canada, informant qu'un crédit pour l'emploi visant les petites entreprises (CEVPE) pour l'année 2015 de 1422.23\$ sera versé sous peu à la municipalité de Petit-Saguenay.
14. En date du 25 mai, FGA des Rives-du-Saguenay, Julie-Kim Tremblay, enseignante en adaptation scolaire, transmettant une lettre de remerciements au nom du Groupe d'intégration sociale du Bas-Saguenay pour les dons reçus pour l'année 2016.

15. En date du 9 juin, Société d'habitation du Québec, Nathalie Couillard, conseillère en gestion, transmettant une révision du budget 2016 de l'OMH de Petit-Saguenay.
16. En date du 1^{er} juin, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, Martin Deschênes, directeur Services des ressources matérielles, transmettant le protocole d'entente des mesures d'urgence visant à accueillir les élèves de l'école du Vallon au centre des Loisirs en cas d'urgence.
17. En date du 14 juin, l'Agence des centres d'urgence 9-1-1, transmettant le relevé des sommes perçues pour les services 9-1-1 sur le territoire de Petit-Saguenay au mois d'avril 2016, pour un montant de 267.13 \$.
18. En date du 15 juin, Réseau Biblio, Danielle Bergeron, Chargée de projet, transmettant le Bulletin de liaison Le réseau culturel du Saguenay-Lac-Saint-Jean
19. En date du 15 juin, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chantale Bilodeau, infirmière, transmettant de l'information et des dépliants sur la rage et ce que nous devons faire en cas de contact.
20. En date du 23 juin, Fédération québécoise des municipalités, informant qu'ils sont présentement à créer, en collaboration avec l'ADMQ, un nouveau régime d'assurance collective pour les employés et conseillers municipaux qui sera en vigueur le 1^{er} janvier 2017.
21. En date du 6 Juin, MRC du Fjord-du-Saguenay, Mme Ariane Fortin, Agente de développement culturel et communautaire, transmettant les documents de présentation de la révision des prix du patrimoine ainsi que le formulaire d'inscription.
22. En date du 13 juin, MRC du Fjord-du-Saguenay, Christine Dufour, Directrice générale, transmettant le règlement N 16-352 ayant pour objet de déclarer la compétence de la MRC en matière d'élimination des déchets.
23. En date du 21 juin, MRC du Fjord-du-Saguenay, Ariane Fortin, agente culturel et communautaire, invitant à consulter les nouveautés sur le site Internet du répertoire culturel de la MRC dont le calendrier culturel avec les dernières activités et évènements inscrits.
24. En date du 21 juin, MRC du Fjord-du-Saguenay, Ariane Fortin, agente de développement, transmettant des exemplaires de la nouvelle *Carte des attraits – Tournée du patrimoine culturel et paysager de le MRC du Fjord-du-Saguenay*.
25. En date du 26 mai, Société de l'assurance automobile du Québec, M. Gaétan Bergeron, transmettant les changements dans le règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers. Ceux-ci entreront en vigueur le 20 novembre prochain.
26. En date du 27 mai, Députée de Dubuc Serge Simard, Janick Gagné, Conseillère politique, transmettant l'accuser réception de la résolution, adressée à M. Martin Coiteux, sur la mise en place d'une régie intermunicipale pour la sécurité incendie.
27. En date du 1^{er} juin, ministère des Transports, Éric Breton, directeur, transmettant les résultats de la demande d'aide financière au programme Réhabilitation du réseau routier local volet- Redressements des infrastructures routières locales.

28. En date du 1^{er} juin, ministère des Transports, Éric Breton, directeur du soutien aux opérations, informant que le projet déposé aux MTQ dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local a été jugé admissible à une aide financière pouvant atteindre un maximum de 90 % des coûts de réalisation du projet.
29. En date de juin, Statistique Canada, Louise Gosselin, directrice adjointe, remerciant pour avoir appuyé les efforts pour recruter du personnel et sensibiliser la population au Recensement de 2016.
30. En date du 2 juin, Gouvernement du Québec, Mme Francine Charbonneau, transmettant la date de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et par le fait même encourage la municipalité à transmettre l'information sur les actions prises.
31. En date du 10 juin, Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Marc-André Leblanc, Directeur du Service des programmes fiscaux, transmettant les renseignements accompagnant et justifiant le paiement de compensations tenant lieu de taxes.
32. En date du 14 juin, ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, Sylvain Boucher, transmettant que le règlement 16-303 modifiant le règlement 09-249 concernant la modification du taux de taxes pour le financement des centres d'urgence 9-1-1 a été approuvé conformément à la loi.
33. En date du 16 juin, Emploi Québec, Sophie Bouchard, centre local d'emploi de La Baie, invitant à adhérer au service en ligne PerLE, un service qui simplifie l'accès et l'identification des permis et licences requis pour le démarrage et l'exploitation d'une entreprise dans une municipalité.
34. En date du 17 juin, Service Canada, informant que l'appel de préposition du programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2016-2017 – Volet projets communautaires est maintenant lancé et sera ouvert du 16 juin au 29 juillet 2016.
35. En date du 19 juin, CSST, centre des cotisations transmettant un nouveau taux de versement périodique pour 2016.
36. En date du 20 juin, CSST, transmettant le relevé des prestations accordées et des sommes imputées au dossier de la municipalité.
37. En date du 20 juin, ministère des Affaires municipales, informant qu'ils ont récemment modifié le processus menant à la sélection de projets dans le cadre du volet 5 *Réfection et construction des infrastructures municipales* (RECIM), le minière analysera maintenant en continu les projets et non plus dans le cadre d'appels de projets.
38. En date du 25 mai, Classique Waskahegen, M. Gilles Bérubé, Président-directeur général, transmettant une invitation au 9^{ième} tournoi de golf au profit de la fondation Fernand Chalifoux qui aura lieu le 25 août prochain
39. En date du 1^{er} juin, La société historique du Saguenay, Simon Coutu, Président de la SHS, transmettant une invitation à participer au 178^{ième} anniversaire de la région qui aura lieu sur le site du monument du semeur à Grande-Baie.
40. En date du 1^{er} juin, Lecorre Avocats, Me Serge Benoît, Associé directeur, transmettant le premier numéro de la nouvelle publication dédiée uniquement aux relations du travail dans le monde municipal.

41. En date du 1^{er} juin, Transport Bouchard, Michel Houde, Propriétaire, transmettant l'information sur une hausse des tarifs de transport qui entrera en vigueur le 1^{er} juin.
42. En date du 6 juin, Musique en fête de L'Anse-Saint-Jean, invitant à la 16^{ème} édition du souper et soirée organisé par le comité de musique de L'Anse-Saint-Jean qui se tiendra le 17 septembre au restaurant l'Est-Anse-Ciel au prix de 27 \$ du billet.
43. En date du 8 juin, Hydro-Québec, les services à la clientèle, transmettant l'information concernant une interruption des services de Postes Canada nous devons effectuer les paiements des factures quand même et nous invite à s'inscrire à l'espace client afin de palier à ce problème.
44. En date du 14 juin, M. Philippe Gagnon, transmettant une demande de subvention pour l'organisation du retour de la Randonnée des cols du Fjord, qui se tiendra du 5 au 7 août 2016 et passera dans Petit-Saguenay le samedi 6 août.
45. En date du 21 juin, Défi de la relève, Dany Thibeault, président, remerciant pour le financement apporté pour l'organisation de l'édition 2016.

OFFRES DE SERVICE

Les entreprises Bourget inc. : Émulsions de bitume
Terrapure : Programme de gestion des boues d'épuration

REVUES ET PUBLICATIONS

Informe affaires – Infrastructures – Constructo – Champions de la construction - Le Lingot – Via Bitume - la Voix du vrac – le Perséide.

12. RAPPORT DES DOSSIERS MUNICIPAUX

- Aurore Gagné donne des informations sur les premières réunions qui ont eu lieu pour la création d'une régie incendie au Bas-Saguenay.
- Guy Houde informe que les billets des 2 Frères sont en vente par les membres du comité et la Coop et que la St-Jean a été un succès avec une partition intergénérationnelle.
- Ginette Côté donne des informes sur :
 - Le sommet économique a eu 50 participants incluant des personnes du MAMOT, de la SADC et du Parc du Saguenay.
 - Résumé de la visite des maires de la MRC du 14 juin
 - Que la nouvelle entreprise de Mme Édith Gaudreault est maintenant ouverte chez elle, de 10h00 à 16h00
 - Invite la population à planter des fleurs et embellir leur terrain.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR CONTRIBUABLES (Art. 150)

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (C.M. Art. 83)

À 20 h 15, Ginette Côté, mairesse, déclare que la séance est terminée.

CERTIFICAT (C.M. Art. 1093.1 et 961)

Je soussignée, Marina Gagné, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Petit-Saguenay, certifie, qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par les résolutions : 2016:07:143 – 2016:07:144 – 2016:07:145 – 2016:07:147 – 2016:07:151 – 2016:07:154 – 2016:07:155 – 2016:07:158 – 2016:06:159 – 2016:07:161 – 2016:07:163.

GINETTE CÔTÉ,
Mairesse

MARINA GAGNÉ
Secrétaire -trésorière et Directrice générale

additionnel.